

S.I.A.E.P Boismorand-Les Choux- Langesse

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL du 05 mars 2020

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Constata et approuve les résultats de l'exercice 2019**

	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Résultat reporté n-1	112 450.17			84 229.06
Opération de l'exercice 2019	281 086.66	273 214.03	728 095.59	462 638.95
Totaux	393 536.83	273 214.03	728 095.59	546 868.01
Résultat de clôture	120 322.80		181 227.58	

- **Adopte** le compte de gestion 2019 du receveur municipal en parfaite concordance avec le compte administratif 2019 établi par l'ordonnateur faisant apparaître :

⇒ un excédent d'exploitation au 31 décembre 2019 120 322.80
 ⇒ un excédent d'investissement au 31 décembre 2019 181 227.58

- **Décide** d'affecter le résultat global de clôture du 31 décembre 2019 au budget primitif 2020 comme suit

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
001- Solde d'exécution cumulé d'investissement reporté		181 227.58
002 - Résultat d'exploitation reporté		120 322.80

- **Vote** le budget par nature :

Section d'exploitation

- au niveau du chapitre
- avec vote formel

Section d'investissement

- au niveau du chapitre
- avec vote formel

- **Adopte** le budget primitif 2020 qui s'équilibre

Section d'exploitation 397 365.43 euros

Section d'investissement 424 653.89 euros

- **Modifie et Adopte** le règlement du syndicat des eaux

Vu par nous, Président du SIAEP, pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 Août 1884

